

Réf: Dossier N° 043900

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADOUSAMA TRADING »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Immeuble
CGK, Lot 01, Ilot 25, Section DH, Parcelle 62, 04 BP 1041 ABJ 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 13 octobre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 13 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADOUSAMA TRADING »

Objet : COMMERCE
AGROALIMENTAIRE ET AGRICULTURE
SERVICES
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Immeuble
CGK, Lot 01, Ilot 25, Section DH, Parcelle 62, 04 BP 1041 ABJ 04

Dirigeant(s) : M ADOU JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04599 du 13/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30061/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

